Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2009 : Nouvelle-Calédonie, session de remplacement 2009 (mars 2010)

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2009 « Nouvelle-Calédonie », mars, sujet de remplacement. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Première partie – Histoire et Géographie (18 points)

Le candidat choisissait un seul des deux sujets. Les deux sont corrigés ci-dessous.

Sujet 1 – Histoire : « De la CEE à l'Union européenne, quelle évolution depuis 1957 ? »

Question 1

Selon Robert Schuman, il faut « faire l'Europe » parce que l'Europe a connu la guerre. Il faut effacer « l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne ». Il faut aussi, par une organisation commune de la production de charbon et d'acier, poser « les premières assises concrètes d'une fédération européenne indispensable à la préservation de la paix ». Les premiers États à l'origine de la construction européenne sont les six États fondateurs, visibles en gris foncé sur la carte. Ce sont la France, l'Allemagne (de l'Ouest), l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Ils créent la CECA en 1951, puis la CEE en 1957.

Question 2

La CEE comprend 6 pays à la signature du traité de Rome en 1957. L'Union européenne en compte 12 au traité de Maastricht (1992). Ce nombre résulte des adhésions de 1973 (Royaume-Uni, Irlande, Danemark), de la Grèce en 1981, de l'Espagne et du Portugal en 1986. Elle en compte 27 aujourd'hui (au moment du sujet). Il vient des élargissements de 1995 (Autriche, Finlande, Suède) et de 2007 (Roumanie, Bulgarie). Il y a aussi celui de 2004 (dix pays, dont la Pologne, la Hongrie, la République tchèque et les pays Baltes). Sur la carte, on peut compter les pays en suivant la légende. Le correcteur accepte une réponse chiffrée correctement lue sur la carte.

Question 3

Le traité de Rome met en place des politiques communes dans plusieurs domaines. On trouve le commerce (tarif douanier commun et politique commerciale commune vis-à-vis des pays tiers) et l'agriculture (politique agricole commune). Il y a aussi le domaine social (fonds social européen pour l'emploi et le niveau de vie des travailleurs) et l'investissement (Banque

européenne d'investissement). De plus, il crée un marché commun. Le traité de Maastricht apporte en plus l'union économique et monétaire avec une monnaie unique (l'euro). Il instaure aussi un espace sans frontières intérieures et la cohésion économique et sociale. Il ajoute enfin une politique étrangère et de sécurité commune et, à terme, une politique de défense commune. Ce traité crée l'Union européenne.

Paragraphe argumenté (texte modèle).

Les débuts de la Communauté

En 1957, six pays seulement s'unissent dans la Communauté économique européenne. Comment cette communauté économique est-elle devenue, en un demi-siècle, une union politique de 27 États ?

Après la Seconde Guerre mondiale, dans le contexte de la guerre froide, l'Europe occidentale cherche à s'unir pour garantir la paix. Le plan Marshall l'aide. Le 9 mai 1950, Robert Schuman propose de placer la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une autorité commune. Ainsi, la CECA naît en 1951, avec six États (France, RFA, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg). Le 25 mars 1957, ces six États signent le traité de Rome et créent la Communauté économique européenne. Elle comprend un marché commun, un tarif douanier commun et une politique agricole commune. Les échanges se développent et le niveau de vie progresse.

Un élargissement et un approfondissement

La Communauté s'agrandit ensuite par vagues successives. Elle accueille d'abord des pays en 1973 (Royaume-Uni, Irlande, Danemark), puis dans les années 1980 (Grèce, Espagne, Portugal). Après la chute du mur de Berlin et la réunification de l'Allemagne en 1990, elle s'élargit en 1995 (Autriche, Finlande, Suède). Elle s'élargit encore en 2004 (dix pays, surtout d'Europe centrale et orientale) et en 2007 (Roumanie, Bulgarie). Elle approfondit aussi son action. Le traité de Maastricht (1992) crée l'Union européenne. Il fixe l'objectif d'une monnaie unique et d'une politique étrangère et de sécurité commune. L'euro entre en circulation en 2002 dans douze pays. Les institutions se partagent entre Bruxelles, Strasbourg et Luxembourg.

Ainsi, de la CEE à l'Union européenne, la construction européenne s'est élargie (de 6 à 27 pays). Elle s'est aussi approfondie (de la coopération économique à l'union monétaire et politique). Elle sert la paix et le développement.

Sujet 2 – Géographie : « Quels sont les grands contrastes de développement dans le monde actuel ? »

Question 1

Les trois ensembles régionaux les plus riches forment la « triade ». Ce sont l'Amérique du Nord (États-Unis, Canada), l'Europe de l'Ouest et le Japon avec la Corée. Tous se situent dans l'hémisphère Nord. Leur niveau de développement se manifeste par un poids économique écrasant (80 % du produit national brut mondial). Il se voit aussi dans les plus grandes places boursières (98 % de la capitalisation boursière dans le Nord).

Il se voit encore dans les principaux flux financiers et économiques (trafic aérien, passagers, marchandises, argent), avec plus de 80 % dans le Nord. Enfin, on y trouve de nombreux

aéroports de plus de 20 millions de passagers par an. Le tourisme y est intense (82 % des touristes dans ces régions). Le document 2 le confirme avec l'exemple des États-Unis. On y lit un PIB par habitant de 41 399 dollars, un IDH de 0,951 (12ème rang) et une espérance de vie de 77 ans.

Question 2

Les régions les plus pauvres, à l'écart des grands flux, se situent surtout dans l'hémisphère Sud. Ce sont la plus grande partie de l'Afrique (en particulier l'Afrique subsaharienne) et une partie de l'Asie (Asie du Sud et centrale). Il y a aussi des régions d'Amérique latine. Cette pauvreté se manifeste, d'après l'exemple du Nigéria (document 2), par un faible PIB par habitant (1 188 dollars). L'IDH est faible (0,470, 158ème rang sur 177) et la natalité forte (5,9 enfants par femme). L'espérance de vie est courte (43 ans), avec peu de médecins (28 pour 1000 habitants dans le tableau). Enfin, l'accès à l'eau aménagée est limité (57 %) et la consommation d'électricité très faible (84 kWh par habitant).

Question 3

Les inégalités existent aussi à l'intérieur des pays. Document 2 : les 20 % les plus pauvres ne détiennent que 5,2 % des richesses aux États-Unis. Ils en détiennent 2,6 % au Brésil et 4,4 % au Nigéria. Les 10 % les plus riches, eux, en possèdent 30,5 % aux États-Unis, 46,7 % au Brésil et 40,8 % au Nigéria.

Document 3 : même aux États-Unis, pays le plus riche, 36,95 millions d'Américains (un sur huit) ne vivent pas décemment. Les Afro-Américains gagnent en moyenne 30 858 dollars par an contre 50 784 pour les Blancs. L'écart entre un PDG et un salarié est passé de 1 à 40 en 1980 à 1 à 411 en 2005. Enfin, 1,3 million de personnes ont perdu leur assurance-maladie en 2005.

Paragraphe argumenté (texte modèle).

Les contrastes entre le Nord et le Sud

Le monde actuel est marqué par de très fortes inégalités de développement. Quels sont les grands contrastes entre les pays et à l'intérieur des pays ?

D'abord, le monde est partagé entre le Nord et le Sud. Trois grands pôles concentrent la richesse : l'Amérique du Nord, l'Europe de l'Ouest et le Japon avec la Corée. Ils réunissent 80 % du produit national brut mondial et presque toute la capitalisation boursière. Ils concentrent aussi les principaux flux d'argent, de marchandises et de passagers, ainsi que les grands aéroports.

Dans ces pays, l'espérance de vie est élevée, l'accès à l'eau et à l'électricité général et les médecins nombreux. À l'inverse, l'Afrique, une grande partie de l'Asie et de l'Amérique latine restent à l'écart de ces flux. Au Nigéria, le PIB par habitant n'est que de 1 188 dollars et l'espérance de vie de 43 ans. De plus, près d'un habitant sur deux n'a pas accès à l'eau aménagée. Entre ces extrêmes, des pays émergents comme le Brésil connaissent un développement intermédiaire.

Les inégalités à l'intérieur des pays

Ensuite, les inégalités existent à l'intérieur de chaque pays, même riche. Aux États-Unis, 36,95

millions de personnes sont pauvres. Les Afro-Américains gagnent beaucoup moins que les Blancs et l'écart entre dirigeants et salariés s'est creusé. Au Brésil, les 10 % les plus riches détiennent 46,7 % des richesses. Les 20 % les plus pauvres n'en ont que 2,6 %.

En conclusion, les contrastes de développement opposent des pays riches du Nord et des pays pauvres du Sud. Ils opposent aussi des riches et des pauvres au sein d'un même pays.

Deuxième partie – Éducation civique (12 points)

Question 1

C'est le Conseil de sécurité (dont la mission est de faire la paix) qui a pris la décision. Par la résolution 1769 du 31 juillet 2007, il met en place une opération hybride de l'Union africaine et de l'ONU au Darfour (MINUAD). Elle compte 19 555 militaires au maximum. Sa mission est de rétablir la paix et la sécurité. Elle doit protéger les populations civiles et le personnel humanitaire. Elle doit aussi faire cesser les violences et obtenir un cessez-le-feu permanent entre les parties. Comme le montre le document 3, les casques bleus s'interposent entre les belligérants. Ils protègent les civils et assurent des missions humanitaires.

Question 2

Deux institutions au choix. La FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture) lutte contre la faim et aide à développer l'agriculture. L'UNESCO intervient dans l'éducation, la science et la culture, et protège le patrimoine mondial. L'UNICEF protège les enfants (santé, éducation, nutrition). Le HCR (Haut-Commissariat pour les réfugiés) protège et aide les réfugiés. L'OMS (Organisation mondiale de la santé) agit dans le domaine de la santé. Ses actions sont la lutte contre les épidémies, la vaccination et l'accès aux soins. Ces institutions dépendent du Conseil économique et social (document 3) et participent à la mission « aider au développement ».

Question 3

La mission « juger », citée dans le document 3, n'apparaît pas dans les documents 1 et 2. La Cour pénale internationale (créée le 1er juillet 2002) assure cette mission. Elle juge les personnes responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. La Cour internationale de justice (siège à La Haye) la remplit aussi : elle tranche les conflits juridiques entre États. Les buts : faire respecter le droit international et ne pas laisser impunis les crimes les plus graves. Il s'agit aussi de régler les différends par le droit plutôt que par la force et ainsi de contribuer à la paix.

Paragraphe argumenté (texte modèle).

Les buts de l'ONU

Créée en 1945 à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Organisation des Nations unies (ONU) réunit aujourd'hui 192 États. Chacun dispose d'une voix à l'Assemblée générale, dont le siège est à New York. Quels sont ses buts et ses missions ?

Son premier but est de maintenir la paix et la sécurité dans le monde. Le Conseil de sécurité compte cinq membres permanents disposant du droit de veto (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie). Il compte aussi dix membres élus pour deux ans. Il décide des actions à mener. Ainsi, il envoie des casques bleus, par exemple au Darfour en 2007. Ils s'interposent

entre les belligérants, protègent les civils et assurent des missions humanitaires. Le secrétaire général, élu pour cinq ans, joue un rôle de médiateur.

Le développement et la justice

L'ONU a aussi pour mission d'aider au développement. Le Conseil économique et social dirige les institutions spécialisées. Ce sont l'OMS pour la santé, la FAO pour l'alimentation et l'UNESCO pour l'éducation et la culture. Il y a aussi l'UNICEF pour les enfants et le HCR pour les réfugiés. Le FMI s'occupe des questions monétaires.

Enfin, l'ONU a une mission de justice. La Cour pénale internationale juge les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. La Cour internationale de justice règle les conflits entre États.

L'ONU agit donc pour la paix, le développement et le droit. Pourtant, ses moyens et ses décisions dépendent de la volonté de ses États membres.

Troisième partie – Repères chronologiques et spatiaux (6 points)

Repères chronologiques (3 points)

Question 1

Révolte kanak : 1878 (révolte d'Ataï ; une autre grande révolte a lieu en 1917). Ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre : 1940 (en septembre 1940, sous l'impulsion du gouverneur Sautot et de la population). Accords de Matignon : 1988 (signés à Paris sous l'autorité du Premier ministre Michel Rocard). Ils engagent les loyalistes de Jacques Lafleur et les indépendantistes de Jean-Marie Tjibaou, après les violences de 1984-1988.

Question 2

1870-1940 : la colonisation (arrivée des colons et des bagnards, installation sur les terres kanak). Cantonnement des Kanak dans des réserves, régime de l'indigénat. 1942-1946 : la présence américaine, avec une base arrière des États-Unis à Nouméa durant la guerre du Pacifique. 1995-2007 : la période de préparation et de mise en œuvre de l'accord de Nouméa (signé en 1998). Cet accord organise le partage du pouvoir. Il organise aussi le transfert progressif de compétences à la Nouvelle-Calédonie, dans un « destin commun ».

Repères spatiaux (3 points)

Question 3

1 : l'océan Pacifique (la Nouvelle-Calédonie se situe dans le Pacifique sud). 2 : l'État est l'Australie. 3 : la ville est Auckland (Nouvelle-Zélande, au nord de l'île du Nord). 4 : l'île est Maré, l'une des trois grandes îles Loyauté. 5 : la province est la province Nord (chef-lieu Koné). 6 : le chef-lieu de province est Wé, sur l'île de Lifou, chef-lieu de la province des îles Loyauté. Barème : 0,5 point par repère correct.

Conseils pour le jour J

- Pour la première partie, lisez les deux sujets avant de choisir. Prenez celui pour lequel vous connaissez les dates et les notions.

- Appuyez toujours le paragraphe argumenté sur les documents : citez-les, puis ajoutez des exemples de votre cours.
- Lisez les légendes de cartes et de tableaux : les chiffres demandés s'y trouvent.
- Pour l'éducation civique, apprenez les organes de l'ONU et leurs missions (paix, développement, justice).
- Ne négligez pas la troisième partie : les repères sur la Nouvelle-Calédonie rapportent 6 points et se révisent facilement.